



LA COMPAGNIE DES TOITS
— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



AMIANTE ET TOITS PROFESSIONNELS

LE RÉSEAU EXPERT DES TOITS PROFESSIONNELS



- ▶ **UN RISQUE SANITAIRE IMPORTANT**
- ▶ **UN CADRE LÉGAL RIGOUREUX**
- ▶ **UN PROCESSUS D'INTERVENTION EXPERT**

AMIANTE ET TOITS PROFESSIONNELS

RAPPEL LÉGAL

- L'amiante constituant un **problème majeur de santé publique** et de santé au travail, il est **interdit** dans les nouveaux bâtiments **depuis 1997**.
- Face à ces dangers liés, un **cadre réglementaire** très strict fixe les dispositions pour **protéger** la population, les travailleurs et l'environnement.
- Les infractions à ce cadre peuvent entraîner des **sanctions civiles et pénales** pour toutes les parties prenantes (intervenants et client).



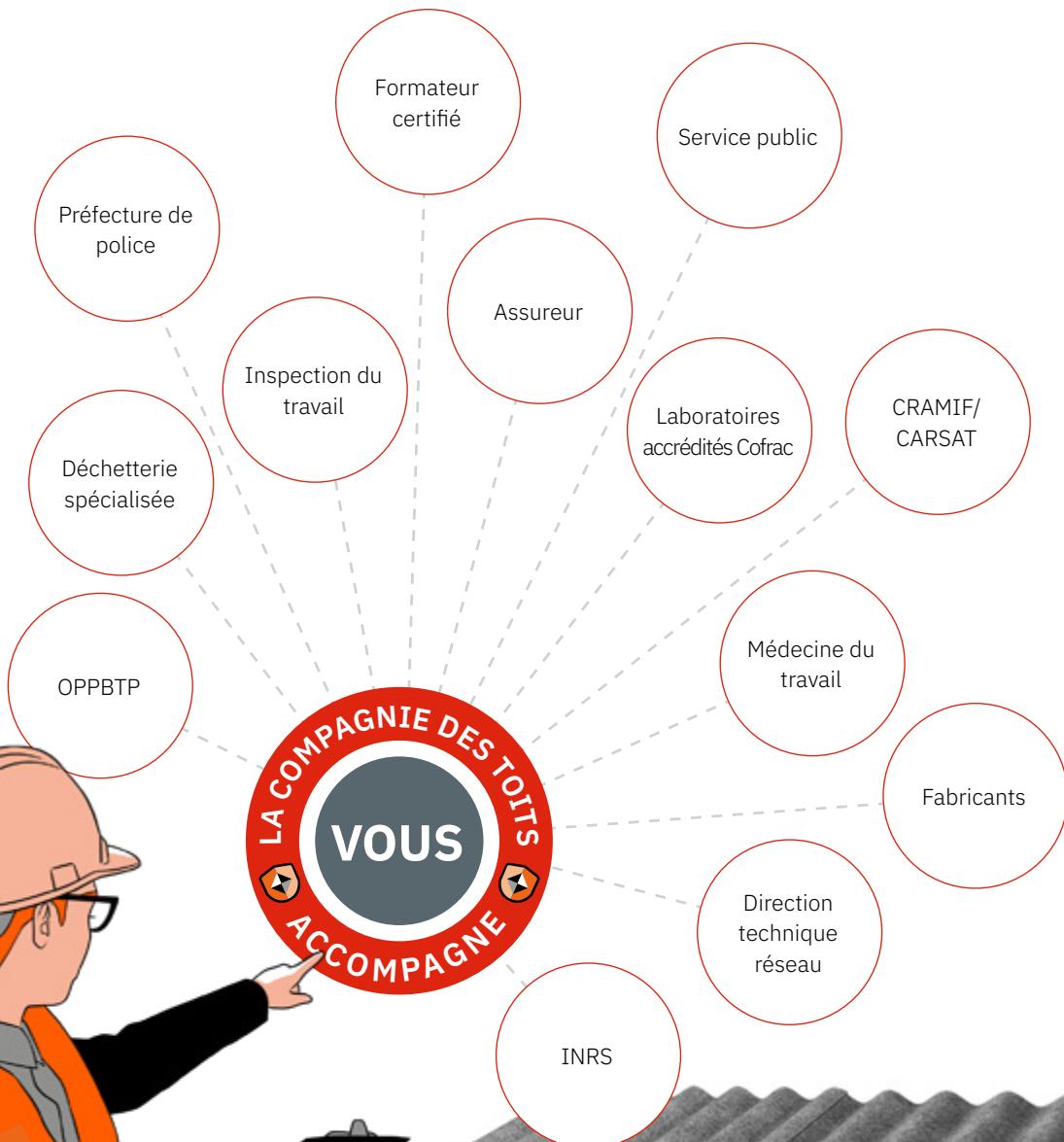
LES DANGERS DE L'AMIANTE

- De 400 à 500 fois moins épaisses qu'un cheveu, les fibres d'amiante peuvent se déposer au fond des **poumons**. Elles provoquent des maladies graves dont des **cancers**. Les risques sont réels même après une exposition faible.
- En 2019, **près de 3000 maladies professionnelles** ont été reconnues en France comme liées à l'amiante (source : l'Assurance maladie).





Intervenir sur une toiture amiantée déclenche un **ensemble de processus** et l'interaction de différentes parties prenantes. C'est une organisation unique et complexe à maîtriser.
Être accompagné par un expert tel que La Compagnie des Toits est indispensable.





a

FORMATION OBLIGATOIRE

■ Sous-Section 4 - Article R.4412-139

Pour les interventions d'entretien ou de maintenance sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MCA), le code du travail impose une formation de type SS4.

Cette formation est aussi obligatoire pour utiliser des appareils pouvant libérer des fibres d'amiante (perçage de plaque par exemple).

a

ÉVALUATION DES RISQUES

■ Tests d'empoussièvement

Il est nécessaire d'estimer le niveau d'empoussièvement pour chaque processus amiante identifié. Les résultats du laboratoire permettront de définir les protections collectives et individuelles adaptées.

Le niveau d'empoussièvement réel est ensuite vérifié par un organisme certifié.

a

ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

■ Procédés complexes d'intervention

Afin de protéger le public, vos collaborateurs et nos équipes, nous utilisons des équipements dédiés à l'activité Amiante. Il s'agit, entre autres, de combinaisons à usage unique, de systèmes de filtration haute performance, de sas de décontamination,... À noter que pour se déplacer sur les plaques fragiles en fibres-ciment, il est recommandé la mise en place de chemins de circulation spécifiques.

PARTIE ADMINISTRATIVE

■ Des documents précis à chaque étape

Outre la formation et l'équipement nécessaires aux chantiers en milieu amiante, de nombreuses démarches administratives sont à mener. La Compagnie des Toits vous accompagne aussi dans l'établissement des différents documents : plans de prévention, déclarations aux organismes d'État, ...





AVANT LE CHANTIER

La prévention est le mot d'ordre. En voici quelques étapes significatives :

- Visite des lieux et recherche de solutions alternatives (sans toucher aux matériaux amiantés)
- Évaluation des risques et chiffrage du chantier (hauteur, empoussièvement, vacations...)
- Établissement ou validation des modes opératoires
- Préparation du plan de prévention
- Vérification de la validité de formation et de l'aptitude médicale des équipes
- Préparation de l'évacuation et du traitement des déchets amiante
- Commande des prélèvements et des analyses d'air nécessaires
- Préparation et contrôle du matériel d'intervention (protection, outillage, sécurité)
- Préparation des documents obligatoires lors d'un chantier amiante



PENDANT LE CHANTIER

Nous respectons les modes opératoires définis et suivons les étapes suivantes :

- Pilotage des équipes et mise en place de la protection et du matériel
- Accueil du technicien de laboratoire qui réalise les mesures d'air quand nécessaire
- Respect du mode opératoire et de la durée des vacations
- Emballage (double ensachage) et identification des déchets amiante
- Décontamination de la zone, du matériel, des sacs déchets et des techniciens
- Retrait des déchets par une déchetterie spécialisée selon quantités
- Contrôle visuel après repli chantier

Les actions clients :

- Transmettre les informations précises sur la présence d'amiante dans tous les matériaux du périmètre de l'intervention
- Préparer un Plan de Prévention
- Mettre à disposition : eau, électricité, zone dédiée pour les installations de chantier
- Évacuer le matériel des locaux concernés
- Interdire l'accès aux zones de travaux le jour du chantier
- Organiser l'information et l'évacuation des utilisateurs
- Consigner les réseaux impactés
- Après le chantier : Mettre à jour DTA / DOE / DIUO



→ APRÈS LE CHANTIER

Un chantier amiante n'est réellement terminé qu'après ces dernières étapes :

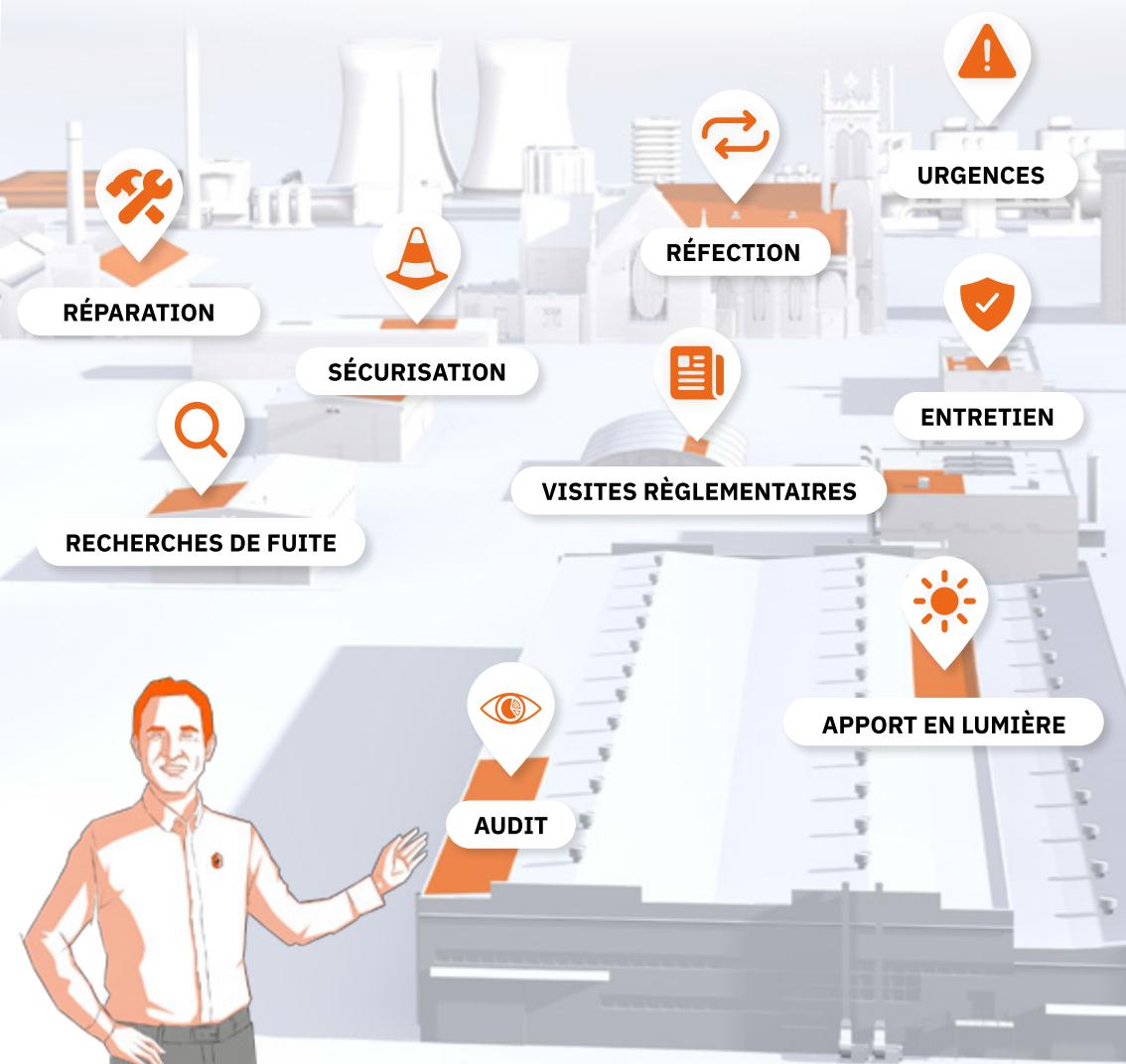
- Enregistrement des informations relatives à l'intervention afin de pouvoir rédiger les fiches d'exposition
- Évacuation des déchets et vérification du bon retour du BSDA (Bordereau de Suivi des Déchets d'Amiante) après traitement des déchets
- Échanges avec les opérateurs et l'encadrant technique sur leur retour d'expérience pour enrichir les modes opératoires et le Document Unique
- Mise à jour des DTA (Dossier Technique Amiante), DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés) et DIUO (Dossier d'Intervention Ultérieure sur l'Ouvrage) selon besoins et en lien avec le maître d'ouvrage.



Au cadre légal encadrant l'intervention en milieu amiante s'ajoutent les règles spécifiques du travail en hauteur.

LE RÉSEAU EXPERT DES TOITS PROFESSIONNELS

UNE OFFRE DE SERVICES GLOBALE



LA COMPAGNIE DES TOITS
— ÉTUDES | INTERVENTIONS | MAINTENANCE —



LA COMPAGNIE DES TOITS

EXPERTISE TECHNIQUE



FORMATION
CONTINUE



APPLICATIONS
DÉDIÉS



RAPPORTS
DÉTAILLÉS

SÉCURITÉ & HABILITATIONS



NACELLE
EN PROPRE



ACCÈS
DIFFICILES



AMIANTE
SS4

PROXIMITÉ & RÉACTIVITÉ



RENDEZ-VOUS
SOUS 24H*



INTERVENTIONS
SOUS 48H*



AGENCE
LOCALE

*selon le contexte, la configuration et les conditions climatiques

**AVEC NOUS, VOUS ÊTES
EN BONNE COMPAGNIE !**